

Département des Yvelines

Rambouillet

Le Parc des Eveuses



**5 TERRAINS À BÂTIR
VIABILISÉS DE 501 à 698 m²**



GRDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

TEPAC

3 rue de la Louvière - 78120 RAMBOUILLET

Tél : **01.34.57.12.12**

www.tepac.fr

Une réalisation TEPAC S.A.S. au capital de 5 000 000 Euros. R.C.S. 301 293 510



Plan figuratif - Image non contractuelle

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

- Règlement applicable : Zone UDb du PLU (à l'exception de l'implantation des constructions et à la hauteur autorisée pour lesquelles il faut se référer au plan des prescriptions particulières de la ZAC)
- Retrait par rapport aux limites séparatives :
 - 1/3 hauteur de la façade avec un minimum de 3m en cas de façade sans vue directe
 - Hauteur de la façade avec un minimum de 6m en cas de façade avec des vues directes
- Accolement sur une ou deux limites séparatives autorisé
- Emprise au sol maximum autorisée 45%
- Hauteur au faîtage 10m50 maximum :
 - R+1 obligatoire sur les lots 74 à 77
 - R+C obligatoire sur le lot 78 (pied droit de 1m60 maximum autorisé)
- Aspect extérieur : cf PLU et ses annexes
- Architecte coordonnateur

VIABILITÉS

- Eau potable, électricité, gaz, téléphone / fibre, assainissement eaux usées et eaux pluviales.

N° Lot	Superficie	Façade constructible	Prix Euros TTC*
74	501 m ²	16,00	option
75	550 m ²	16,00	option
76	550 m ²	16,00	option
77	549 m ²	16,00	option
78	698 m ²	Angle	option

*Frais de notaire et d'enregistrement en sus. Prix susceptible de modification sans préavis.
ZAC du Parc des Eveuse du 1er octobre 2002.



+ de détails sur www.tepac.fr

Document non contractuel